

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
 Réclames, —... 30
 Faits divers, —... 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sans restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
 Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

SAUMUR :
 Un an... 30 fr.
 Six mois... 16
 Trois mois... 8
Poste :
 Un an... 35 fr.
 Six mois... 18
 Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Chez tous les Libraires ;
 A PARIS,
 Chez DONGREL et BULLIER,
 Place de la Bourse, 33 ;
 A EWIG,
 Rue Taitbout, 10.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
 26 Mai 1877.

Bulletin politique.

Une semaine entière s'est écoulée depuis le coup d'Etat parlementaire qui a jeté tant de désarroi dans le parti républicain. Tous les honnêtes gens, à quelque bord qu'ils appartiennent, ont répondu par une approbation unanime à cet acte viril du Maréchal, destiné à les rassurer ; mais tous aussi demandent au chef de l'Etat et au gouvernement la fermeté dans les résolutions prises, fermeté qui seule peut produire des fruits utiles pour le pays.

La presse radicale essaiera vainement de surexciter les esprits ; elle aura beau pousser les hommes de la gauche extrême à la résistance ; ce n'est pas là qu'est le danger. Il est chez les doctrinaires du clan républicain, chez les beaux parleurs qui prêchent chez leurs amis un calme trompeur, signe précurseur de résolutions extrêmes et de catastrophes.

A Dieu ne plaise que nous voulions agiter, pour les besoins de la cause, ce qu'on appelle le spectre rouge ; une autre pensée nous domine : c'est de démontrer une fois de plus la légalité d'une évolution contre laquelle les gens passionnés des gauches ont protesté avec tant de vigueur.

Les gauches savaient parfaitement, et le Maréchal n'avait jamais caché sa pensée sur ce point, que le Président de la République n'irait pas plus loin que le dernier ministre. Les inconséquences de M. Jules Simon et le vote de l'ordre du jour motivé du 15 mai n'ont fait que précipiter les événements.

Au Sénat, le Maréchal se savait une majorité conservatrice suffisante pour agir, et c'est dans cet ordre d'idées qu'il a appelé au pouvoir des hommes de confiance, en communauté d'opinions avec lui.

Mais pour être conséquent avec la mesure prise, devait-il, aux termes mêmes de son mandat, provoquer dès l'abord la dissolution ? Devait-il, au contraire, par une prorogation, ramener la majorité de combat de la Chambre basse au véritable sentiment de la situation ?

C'est à cette dernière résolution qu'il s'est arrêté ; et les députés prorogés devraient être des premiers à savoir gré au Maréchal de cette longanimité, au lieu de la contre-carrier par cette agitation factice, désastreuse à tous les points de vue.

Bien plus, ne parle-t-on pas tout simplement d'une sorte de grève du pouvoir législatif ? Une pareille idée est-elle bien patriotique, surtout dans un moment où le Parlement a tant à faire en dehors de la politique et de la passion ?... Tant de projets de loi d'utilité publique sont à l'ordre du jour, sans parler du vote du budget !

Nous ne pouvons insister davantage sur cette attitude déplorable à tous les points de vue, si elle se maintenait. Mais nous demandons au gouvernement d'en prendre bonne note et d'aviser, toujours dans la note ferme qui caractérise sa nouvelle politique, aux moyens légaux d'enrayer ce parti pris.

Tant de points noirs sont à l'horizon, sans parler des embarras auxquels nous faisons allusion, que le salut du pays exige de la part du gouvernement qu'il sache opposer une digue solide à tous les excès de langage, à tous les actes qui pourraient l'entraver dans la mission qu'il s'est imposée.

Chronique générale.

On signale de divers côtés l'insuccès de tentatives faites par les émissaires du parti radical pour soulever les populations dans différents centres ouvriers contre le mouvement du 16 mai. Les véritables ouvriers se soucient fort peu de s'associer aux menées révolutionnaires, qu'ils sont au contraire tous prêts à combattre.

La plupart des journaux de province annoncent que les préfets récemment nommés viennent de prendre possession de leur poste. On s'attend, dans plusieurs départements, à une proclamation de ces nouveaux fonctionnaires.

Dès que M. de Fourtou aura procédé au remplacement des sous-préfets, secrétaires généraux et conseillers de préfecture compromis par leur excès de zèle démocratique, il s'occupera des modifications à apporter dans les municipalités.

C'est là un travail considérable, car, d'après les calculs les plus modérés, on compte qu'il y aura à effectuer plus de 500 nominations de maires et d'adjoints. Les notes demandées par M. Jules Simon pourront servir à la préparation du travail, puisque ces notes désigneront les candidats de l'ex-ministre qu'il faudra tout d'abord écarter.

Les modifications dont il s'agit, qui seront publiées en plusieurs séries, comprendront les plus grandes villes et notamment Paris, où il existe des maires dont les opinions plus ou moins radicales ne sont un secret pour personne.

Le ministère paraît décidé, dit la *Correspondance universelle*, à demander au Sénat, le jour même de la rentrée des Chambres, de voter la dissolution. Le gouvernement ne veut pas se prévaloir de l'article de la loi organique qui lui permettrait de proroger de nouveau les Chambres pendant un mois. Il est à peu près certain, dès maintenant, que la majorité du Sénat se montre parfaitement disposée à suivre la politique ministérielle.

Jeudi, 24 mai, le maréchal de Mac-Mahon est entré dans la cinquième année de sa présidence. Les ministres sont venus avant-hier matin à l'Elysée lui offrir leurs compliments, à l'occasion de cet anniversaire.

Le langage des journaux étrangers est aujourd'hui beaucoup plus favorable au gouvernement que les jours précédents. Ils commencent à prévenir l'opinion contre les alarmes sans fondement, et se montrent, du reste, fort rassurés, en ce qui concerne la politique étrangère, par le maintien du duc Decazes aux affaires.

L'émotion qu'a produite le coup d'autorité du 16 mai n'a pas été bien grande. Dans tous les cas, elle paraît tout à fait calmée. La presse seule y trouve encore des thèmes de polémique. L'opinion ne s'en préoccupe plus et paraît attendre avec beaucoup de quiétude le dénouement de la crise actuelle.

Le mouvement préfectoral accompli, le mouvement sous-préfectoral attendu, n'animant réellement que les partis et les politiciens. Le public se désintéresse de plus en plus de ces événements administratifs, dans lesquels il voit surtout des questions personnelles.

On répand dans les campagnes les bruits les plus perfides et de nature à troubler la tranquillité publique. On cherche à accréditer par tous les moyens possibles que le mouvement conservateur du 16 mai va infailliblement amener la guerre, et que le Maréchal va être renversé par les Chambres le mois prochain.

Il y a d'autres infamies encore qui sont colportées par des gens à la solde du parti révolutionnaire, et qui causent chez les paysans une grande panique.

Le conseil des ministres a décidé que des mesures allaient être prises pour couper court à ces manifestations anti-patriotiques.

Dans le prochain conseil des ministres, si nous en croyons la *Patrie*, le cabinet doit

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ROSE MINOY

NOUVELLE INÉDITE (*).

(Suite.)

XX.

SUITE DU CHAPITRE PRÉCÉDENT.

Quand une famille s'éteint, chacun s'empresse de prononcer un éloge funèbre où la critique de tous les actes des défunts tient une large place. Les anciens hôtes du Limoukia ne furent pas exempts de ce tribut payé aux observations publiques. D'où venaient donc tant de malheurs ? — De ce que les Caillivet avaient voulu faire de leur fils autre chose qu'un travailleur de terre ; de ce que ces gens-là étaient attachés à des familles qui sont funestes à leurs amis. C'était cependant de braves gens, on ne le niait pas ; mais, voilà ! il y a toujours un moment où ceux qui prospèrent trop vite doivent s'arrêter ! Et les beaux discours du pays, les orateurs du café Denys et les

(* Tous droits réservés.)

philosophes en bonnet de coton de la grand'rue, exerçaient à ce sujet leur logique et faisaient parade de leur morale. Puis on parla d'autres choses, et, un mois plus tard, le nom de Caillivet ne fut plus prononcé par personne. « *Le temps efface tout, tout excepté...* »

Delphin parut très-affecté de la perte de son chargé d'affaires. Il devint, dès ce moment, moins communicatif, et se livra avec plus d'ardeur à ses occupations quotidiennes.

En ce qui touche la famille de Saba, nous n'avons pas besoin de mentionner la douleur de Rose ; mais nous devons dire que, dans un élan, elle s'était écriée : « Celui que j'attendais est mort et j'avais pressenti cette séparation cruelle ! »

Dès lors, M^{me} de Saba avait compris. Tout s'expliquait maintenant. La cause étant connue, on prévoyait à présent le remède à la maladie dont on avait cru atteinte la petite reine ; les douleurs de cette nature, pour aussi vives qu'elles soient, ont un terme. Certainement, il reste au cœur un souvenir pieux de ceux qui ont disparu, mais à cet âge, et même plus tard, Dieu met en nous le calme et nous donne d'autres affections pour remplacer celles qu'il nous ôte et pour étancher la soif d'amour de nos âmes.

En conséquence, les avis de M^{me} d'Artigollet et de ses associées parurent devoir être mis à exécution plus que jamais. Le voyage projeté avait été

ajourné, comme on le pense bien, après la scène émouvante dont nous avons parlé, et personne n'avait songé à l'entreprendre de gaieté de cœur, surtout en voyant la situation dans laquelle se trouvait la jeune fille.

On attendait le retour prochain de Chaudis, retour périodique comme on sait, pour ouvrir sûrement le feu dans cette affaire. M^{me} d'Artigollet avait tenté de faire prévenir le baron, et cela par des intermédiaires qui ne se hâtèrent pas, ou qui ne rencontrèrent Chaudis que longtemps après.

Conclure un mariage, c'est la marotte de certaines personnes !

Saba se sentait importuné par les trois vieilles dames, qui toujours revenaient sur le même sujet, et Rose ne leur prêtait plus grande attention. Après tout, que lui importait maintenant d'avoir tel ou tel mari ? Pour elle, tous les prétendants étaient au même degré, dès l'instant qu'ils n'avaient pas des vices d'intelligence redhibitoires ou des infirmités corporelles par trop évidentes. Que savait-elle de mons Robert de Loupiac ? Rien de défavorable. Il espérait une sous-préfecture ; il courait après un emploi ; mais c'était bien naturel et fort louable de sa part.

Elle l'avait vu si peu qu'elle ne pouvait le juger en connaissance de cause au point de vue de son intelligence, qu'elle croyait néanmoins très-ordinaire. Jusqu'à ce jour elle n'avait rien appris con-

tre lui, loin de là, puisque la louangeuse M^{me} d'Artigollet, la sévère M^{me} de Léglise et la poétique M^{lle} Sidon déclaraient Robert un gentilhomme de bonne race.

Quant à M^{me} de Saba, nous savons qu'elle subissait l'influence de ces dames sans être toutefois leur alliée. Il n'en était pas de même de Delphin : il se tenait à l'écart, prétextant le soin d'affaires pressentes et faisant pressentir qu'il serait tantôt dans l'obligation de s'absenter pour un temps assez long. Rose se plaisait à le voir cependant, parce qu'avec lui il n'était jamais question de mariage, et qu'il témoignait à sa nièce la plus vive affection.

Or, les louvetiers arrivèrent un soir, comme ils arrivaient d'ordinaire, sans avis préalable.

« Morbleu ! corbleu ! » on était toujours le même homme, ravi de revoir ses connaissances et de trouver bon souper et bon gîte à l'hôtellerie peu coûteuse de l'amitié. Saba était l'amphitryon depuis le décès du vieux colonel. Son mariage l'avait rendu sans doute un peu froid, un peu guindé ; mais, corbleu ! il n'y avait pas à se gêner tout de même. Et puis, cette charmante enfant, pour le compte de laquelle Delphin travaillait... car enfin l'ex-précepteur ne songeait pas à épouser une douairière du pays pour terminer sa carrière ! Reste à savoir si M^{me} d'Artigollet... oh ! quelle idée ! Eh bien, morbleu ! le baron se promettait d'étudier cette question. Le neveu Robert avait pour

s'occuper d'une circulaire qui serait adressée aux préfets pour leur indiquer l'attitude qu'entend suivre désormais le gouvernement en présence des menées radicales.

Cette circulaire, dont les instructions viendront s'ajouter aux instructions confidentielles déjà données de vive voix aux nouveaux préfets par le ministre de l'intérieur, sera très-probablement rendue publique.

M. de Fourtou, en effet, veut que rien ne soit négligé pour faire comprendre aux populations que le cabinet ne poursuit qu'un but, le maintien de la paix à l'extérieur et de l'ordre à l'intérieur.

Le *Journal officiel* vient de publier la nomination de M. Léon Lavedan, ancien préfet de la Vienne, à la direction du bureau de la presse au ministère de l'intérieur, et celle de M. Villetard, comme directeur du *Journal officiel*.

M. Lavedan a pris possession dès jeudi de la direction de la presse.

Cette nouvelle direction comprendra le service de la presse, de la librairie, de l'imprimerie et du colportage. La direction du *Journal officiel* et du *Bulletin français* relèveront également de la direction dont M. Lavedan vient d'être nommé titulaire.

Les journaux républicains de toutes les couleurs et de toutes les nuances, dit l'*Univers*, s'efforcent de prouver que le ministère Jules Simon était un ministère selon le cœur de l'étranger. Ils font cette preuve en citant divers articles empruntés aux journaux prussiens, italiens ou anglais, les plus hostiles à la France, qui tous déplorent la chute de M. Jules Simon.

Ces extraits et les commentaires qui les accompagnent justifient très-bien, d'ailleurs, la dépêche où M. de Bismark disait à M. d'Arnim, alors ambassadeur de Prusse en France : La République étant le gouvernement qui convient le mieux à nos intérêts, nous devons désirer que les Français ne relèvent pas la monarchie.

Ce même procès d'Arnim a mis également au jour une pièce où il était constaté que la Prusse avait, dans la presse révolutionnaire française, de bons alliés.

Ces aveux des deux hommes d'Etat prussiens reçoivent aujourd'hui une autorité nouvelle. Il est évident, en effet, que le parti révolutionnaire est cher à l'étranger, et que de son côté il comptait trouver au dehors un point d'appui qui lui permettrait de s'imposer au maréchal de Mac-Mahon et d'appliquer ainsi à la France les doctrines dont M. de Bismark attendait notre irrémédiable affaiblissement.

Nous lisons dans la *Gazette de France* :

« M. Gambetta est déjà essouffé.

» Il envisage avec terreur les cinq mois qui pourraient s'écouler avant que l'on fit les élections générales.

» Comme nous le disions, le système de violence, de cris, d'injures, de calomnies adopté pendant la première heure de colère du chef des gauches, ne pouvait fournir une longue carrière.

» Après avoir dit : C'est un coup d'Etat, c'est la guerre, c'est la ruine, — l'on ne peut plus rien ajouter, et comme le temps démontrera que toutes ces affirmations sont autant de calomnies, les meneurs républicains demandent qu'on se dépêche à faire les élections, afin que les électeurs ne puissent plus réfléchir à l'aise et peser les allégations de M. Gambetta et des signataires des manifestes :

« *Le cri de la nation, les réclamations des intérêts blessés, les alarmes de l'opinion publique ont une puissance à laquelle les politiques les plus téméraires et les plus infatués ne sauraient se soustraire. On a donc tort de répéter que la tentative de M. le duc de Broglie et de M. de Fourtou « pourra durer cinq mois. Avant le 20 juin, le Sénat aura décidé si le suffrage universel doit être consulté, et avant la fin de juillet la crise ministérielle et gouvernementale aura eu sa solution définitive.* »

» IL Y VA DU SALUT DE LA PATRIE. »

» Non, il n'y va pas du salut de la patrie, mais il y va peut-être de la fortune du parti républicain.

» Si la France a cinq mois pour examiner ce que ce parti lui a donné pendant la longue période où il a été aux affaires, elle comprendra sans doute que, grâce aux divisions, aux ambitions, aux prétentions des gauches, aucun des grands intérêts du pays n'a été défendu et aucune des lois essentielles n'a été absorbée.

» Les gauches n'ont montré quelque ardeur que pour nouer des coalitions et s'assurer des portefeuilles.

» Le budget n'était voté qu'à la dernière heure. Les réformes remises aux calendes gambettistes. La loi militaire toujours menacée; la loi d'administration militaire toujours remise.

» Voilà ce que dira la France.

» Elle dira que cette majorité brouillonne, inexpérimentée, ambitieuse, que M. Gambetta pétrissait comme de la terre glaise, ne savait qu'agiter l'opinion et ne se passionnait que sur les questions de portefeuille.

» Ni M. Buffet, père de la République du 25 février, ni M. Dufaure, ni M. Ricard, ni M. de Marcère, ni M. Jules Simon n'ont eu d'action sur elle. Elle renversait les ministres les plus républicains sans indiquer quelle politique défiante elle entendait faire triompher.

» Il est certain que si M. le Maréchal demande au pays de lui envoyer des hommes d'affaires, calmes, uniquement préoccupés de nous donner les lois qui nous manquent pour achever nos voies de communications, pour organiser l'administration militaire, consolider la situation financière, assurer le paiement de nos dettes, alléger les impôts trop lourds, — il sera entendu par l'immense majorité des électeurs qui, dans cinq mois, comprendront que les manifestants

— Je ne vois pas pourquoi; nous ne sommes pas pressés d'en finir au plus vite. On peut leur faire entrevoir que je n'ai pas dit « non » et que je demande la réflexion de quelques mois avant de me prononcer définitivement.

— Dans ce cas, tu l'autorises...

— A se montrer aussi empressé et aussi galant qu'il le voudra. C'est presque un engagement, mais pas formel encore.

Et ce fut tout entre la mère et la fille.

M^{me} d'Artigollet avait reçu, d'autre part, la visite de Chaudis, lequel se rendit aussi chez M^{me} de Légli. De ses conversations avec les deux veuves il résulta pour lui cette conviction que ses démarches auprès de la famille de Saba auraient, cette fois, un bon résultat. Il avait des alliées; donc il était à peu près certain du succès. Ne laissant pas refroidir son ardeur, il entra en négociations avec le beau-père et avec l'oncle qui promirent une réponse pour le lendemain, devant, lui dirent-ils, consulter Rose avant de se prononcer.

Le lendemain, le cas était énoncé tel que Rose l'avait exposé à M^{me} de Saba. L'oncle et le neveu se déclarèrent très-satisfaits de cette sage détermination de la jeune fille, et le terme de trois mois environ fut assigné comme date de la décision à prendre.

Dès ce moment, Robert de Loupiac entra en scène : c'est le jeune premier du drame, et il ne

des gauches les ont trompés, de même que M. Andrieux écrivant que le Message contient « des imputations calomnieuses. »

» Avant un mois, les combinaisons de M. Gambetta seront percées à jour et l'on sentira le danger d'appeler aux affaires la nuance de Nouméa, en même temps que celle de M. Léon Renault, comme le demande M. Gambetta. »

Ces quelques lignes du *Pays* nous paraissent également bonnes à reproduire :

« La consternation des républicains s'accroît de plus en plus.

» Ils ont peur et ont raison d'avoir peur.

» L'attitude du gouvernement, de plus en plus nette, de plus en plus résolue, les déconcerte.

» Ils ont recours à tous les moyens possibles pour parer le coup qui les menace.

» Ils exploitent odieusement, cyniquement les bruits de guerre.

» Les conservateurs veulent la guerre, disent-ils aux paysans, et ils s'imaginent que les paysans sont assez bêtes pour accueillir une pareille invention.

» La vérité c'est que le cabinet Jules Simon a été renversé surtout et avant tout pour les raisons contraires, c'est-à-dire pour empêcher la guerre.

» En effet, l'ambassadeur de France à Berlin est venu dernièrement rapporter au Maréchal, tout le monde le sait, une conversation des plus graves qu'il venait d'avoir avec l'empereur Guillaume.

» L'empereur avait dit à M. Gontaut-Biron qu'il n'y avait pas de relations durables et possibles avec un gouvernement dont les ministres étaient les représentants directs de la Révolution.

» Et personne n'ignore aujourd'hui que cette démarche a été la raison déterminante de la décision si vigoureuse que le Maréchal a prise.

» Les républicains auront donc beau faire, ils ne changeront pas les rôles; c'est leur présence au pouvoir qui compromettrait la paix publique; c'est leur présence au pouvoir qui éloignait de la France les sympathies de l'Europe.

» D'un autre côté, il y a les révolutionnaires menaçant la patrie de la plus effroyable revanche.

» Et de l'autre, il y a un gouvernement qui s'impose à la reconnaissance de tous les honnêtes gens en risquant tout pour le salut de la patrie.

» Quand les questions sont ainsi posées, elles sont résolues d'avance.

» Que le gouvernement le sache bien, il réussira, il doit réussir, et pour cela, qu'il poursuive son œuvre de régénération sociale et qu'il continue hardiment sa mission préservatrice! »

La *Marseillaise* tire l'horoscope du cabinet actuel; en quelques lignes bien senties elle annonce ce qui se passera dans un temps plus ou moins éloigné et rappelle, à cette occasion, les plus gracieux souvenirs de la Commune :

s'acquiesce pas trop mal de son rôle, nous devons l'avouer, tandis que les dames le jugent, l'encouragent, et que les hommes s'occupent de politique.

— Morbleu! le gouvernement du XXX juillet n'a pas tenu tout ce qu'il nous avait promis, et je commence à m'éloigner de ces faiseurs. Les épiciers nous enfoncent, c'est évident! On n'entend parler que de *presse* et de *tribune*; on fait des religions, on parle de socialisme, et les emplois sont donnés à une foule de parvenus bons à cirer nos bottes, vous en conviendrez!

— Mais je ne suis pas de votre avis, répondit Saba. J'ai beaucoup regretté l'ancien régime, et cependant je ne puis nier que nous marchons avec le progrès, et que l'industrie et le commerce se développent sur de larges bases. Louis-Philippe est un honnête homme et un excellent roi.

— Parbleu, je ne parle pas du roi! c'est des députés et des ministres et... de tous les administrateurs. Voyez donc comme on a laissé ce pauvre Robert après lui avoir offert une sous-préfecture! Cela se comprend-il? Tandis que des marchands de chandelle, des fabricants de conserves alimentaires et des agioteurs ceignent l'écharpe tricolore et s'installent dans les appartements que leurs pères ont bâtis ou frottés!

— Ce n'est pas mauvais, mon cher ami, d'avoir un gouvernement très-populaire. Le mérite seul se fait jour avec des institutions comme les nôtres, et

« Le peuple français, qui n'est pas né en 1848 ou en 1830, ni même qu'en 1789, le peuple français qui est grand garçon, qui a tout vu, qui aime pas beaucoup à se remettre en lièvre, — le peuple français fera en 1877 ce qu'il a déjà fait si souvent si lestement et si sûrement.

» Il prendra son grand balai, et en deux heures de scrutin, entre le matin et le soir, le nettoyage sera fait.

» Alors, comme l'histoire se répète, — des voyageurs se formeront précipitamment, — des voyageurs de distinction, messieurs, prenez-en note, elle sera gardée, — gardée par des hommes qui ne rien oublié, s'ils ont été à une école dure pour apprendre quelque peu. On ne beau en tuer, il en reste. »

Le *Moniteur universel*, qui était l'organe de M. le duc Decazes sous le précédent cabinet, continue son rôle d'officier du cabinet du 18 mai. C'est ce qui fait que nous attachons quelque importance à la suite qu'il a publiée :

« Les membres du cabinet ont fait tous ceux qui ont conféré avec eux des résolutions bien arrêtées de se montrer vigilants et très-énergiques dans la mission légale de tout écrit et de tout discours serait de nature à inquiéter le pays en induisant en erreur sur les intentions du président de la République.

» Toutes les fois que, au sein des conseils non politiques, soit dans les réunions soit dans les journaux, on insinuerait que l'Etat est la guerre, ou qu'il prépare un coup d'Etat, ou qu'il se produira toute autre mesure de cette nature, le cabinet usera des pouvoirs qu'il tient de la loi. »

Il est parti de Paris, il y a quelques jours, plusieurs ballots de protestations manifestes adressés à des conseils généraux de province qui ont reçu la mission de les faire circuler pour obtenir le plus grand nombre de signatures possible.

L'agitation organisée en province par les vaincus du 16 mai porte déjà ses fruits.

Dans la soirée de mardi, quelques individus ont fait retentir dans les rues de la ville de Reims, et notamment sous les fenêtres de l'hôtel-de-ville et de la sous-préfecture, le cri de : A bas Mac-Mahon! à bas le Maréchal! à bas la calotte! La *Champagne*, à laquelle nous empruntons ces détails, annonce que plusieurs arrestations ont été opérées.

Le *Progrès de la Somme* publie, d'autre part, une pétition en quête de signatures, réclamant du Maréchal la convocation, dans le plus bref délai possible, du Sénat et de la Chambre des députés.

Ce ne sont là que les premiers préludes

c'est justice.

— Morbleu! voilà que vous êtes devenu républicain! Est-ce possible?

— Oh! non, non..., ne parlons pas de républicain. C'est un gouvernement trop parfait pour des hommes comme nous.

— Incroyable! j'en appelle alors à Delphin, qui a été brutalement destitué par votre si sage gouvernement!

— Mon ami, répondit Delphin, je me félicite de ce qui m'est arrivé, et mon dédain pour le ministère qui m'a relevé de mes fonctions n'exclut pas mon admiration pour la Charte.

— Enfin, corbleu! je ne vous reconnais plus. L'année même de la révolution, vous étiez, comme les plus que le vrai roi.

— N'étiez-vous pas, vous-même, plus ardent que Louis-Philippe? dit Saba.

(A suivre.)

BREMONT DE LAQUELLE

EN VENTE

A la librairie GRASSET, rue Saint-Jean, à Sarcelles.

Grand et magnifique Tableau intitulé :

La Généalogie d'Henri de Bourbon,

DUC DE BORDEAUX, COMTE DE CHALONS,

Par M. T. de la Porte.

d'un vaste mouvement que les chefs du parti républicain sont en train d'organiser par toute la France. Il est grand temps que le gouvernement avise. La patience est une vertu à coup sûr très-recommandable, mais dont il convient de ne pas abuser. Les républicains se pressent; le Maréchal fera bien de ne pas trop attendre.

M. le contre-amiral Roussin est maintenu comme sous-secrétaire d'Etat à la marine. M. Du Petit-Thouars serait nommé, dit-on, chef d'état-major.

La cause de la mort de M. Le Libon, directeur général des postes, n'est plus un secret: elle est due à un suicide.

Le bulletin de décès porte bien comme mention: « Suicide; coup de feu dans la tempe droite. »

Deux versions circulent sur les causes qui ont poussé M. Le Libon à se donner la mort. D'un côté, on parle d'un violent chagrin de famille; de l'autre, des terribles souffrances que lui faisait endurer une maladie de vessie malheureusement incurable.

M. Le Libon était à peine âgé de cinquante-quatre ans.

M. Pascal est nommé directeur général des postes, en remplacement de M. Le Libon, décédé.

Le Maréchal-Président doit se rendre officiellement, aujourd'hui samedi, à Compiègne, pour visiter le concours régional agricole qui se tient dans cette ville.

Le Maréchal est accompagné du ministre de l'agriculture et d'une suite assez nombreuse.

Après un déjeuner officiel à la sous-préfecture, le Maréchal visitera les diverses parties du concours et rentrera ce soir même à Paris.

Le général Chanzy, gouverneur général de l'Algérie, a informé qu'un conflit sanglant a éclaté entre deux fractions des Bem-ben-Siman du cercle de Biskra, à propos d'une discussion d'intérêt purement local, à laquelle toute considération politique est demeurée étrangère; 15 indigènes ont été tués et une vingtaine blessés. Des mesures immédiates ont été prises pour la répression de ces désordres.

Etranger.

Nous recevons, de l'ambassade ottomane, communication de la dépêche officielle suivante:

« Constantinople, 24 mai, soir.

Les nouvelles de la prise d'Ardahan ayant inspiré quelques alarmes aux nombreux habitants de la capitale, originaires de ces provinces, une députation de ces derniers s'est présentée aujourd'hui à la Chambre pour lui déclarer qu'ils étaient prêts à tous les sacrifices, et pour appeler en même temps toute la sollicitude de la Chambre sur la situation de l'armée d'Anatolie.

La Chambre, après avoir entendu la députation et pris acte de ses sentiments patriotiques, a fait comprendre aux personnes qui la composaient que le gouvernement ne négligerait rien pour se montrer à la hauteur de la situation, que l'armée était l'objet constant de la sollicitude de Sa Majesté et de son gouvernement, et que, dans ce moment, le meilleur service à rendre à la patrie était de se montrer confiant dans le dévouement et dans l'abnégation de ses représentants officiels et responsables du gouvernement et de la nation.

Après avoir reçu cette réponse, la députation et le nombreux public qui l'avait accompagnée jusqu'à la porte de la Chambre ont retirés aux cris de: Vive Sa Majesté le Sultan!

Saint-Petersbourg, 25 mai. Après une longue et sanglante bataille, Moukhtar-Pacha a été battu dans les défenses d'Erzeroum, et rejeté en déroute vers cette place, dont la route est maintenant ouverte à notre armée.

Trois tribus Kurdes d'Asie ont passé aux Russes.

Italie. — Le résumé télégraphique d'une interpellation qui a eu lieu mercredi à Rome, à la Chambre des députés, nous donne la preuve que rien n'est changé dans les bonnes relations qui existent entre l'Italie et la France.

Les déclarations de M. Melegari, ministre des affaires étrangères, indiquent que les rapports des cabinets de Rome et de Versailles continuent à être excellents et que l'avènement au pouvoir de MM. de Broglie et de Fourtou, dont M. le duc Decazes est resté le collègue, n'a causé aucune appréhension au Quirinal sur les tendances de la politique extérieure de la France à l'égard de l'Italie.

— On lit dans l'Opinion:

« Le changement qui a eu lieu en France est une affaire exclusivement intérieure et ne peut exercer aucune influence sur les relations extérieures. La France veut rester en paix avec tous, et entend respecter chez les autres nations les droits qu'elle désire voir respectés chez elle.

» Nous avons pris acte de ces déclarations pacifiques avec une satisfaction profonde. Nous ne croyons pas qu'il nous soit permis de donner des conseils aux Français dans les questions intérieures, précisément parce que nous ne sommes pas disposés à en recevoir dans les questions qui nous regardent. »

— Le journal la Nazione, de Florence, dans une lettre datée de Rome le 18 mai, affirme que M^{me} la maréchale de Mac-Mahon aurait fait parvenir au Vatican, à cette date du 18 mai, une lettre dans laquelle elle dit que la véritable et principale cause de la chute de M. Jules Simon est le démenti infligé publiquement au Saint-Père, et que la France catholique ne pouvait tolérer dans la bouche du président du conseil des ministres.

Cette information, rédigée et propagée dans un but facile à deviner, est, de tous points, inexacte. (Correspondance Havas.)

M. DE BISMARCK.

La Gazette nationale de Berlin dit que depuis l'arrivée du prince de Bismark il règne une activité beaucoup plus grande au ministère des affaires étrangères. La feuille berlinoise ajoute que le chancelier de l'empire travaille beaucoup et assidument avec son fils Herbert et avec M. de Holstein, conseiller de légation, et que l'on peut en conclure que le prince de Bismark a recommencé de diriger personnellement les affaires de l'Etat.

Un échange très-animé de dépêches a lieu entre Berlin et toutes les ambassades allemandes, et surtout entre le gouvernement allemand et le gouvernement italien. On dit que M. de Keudell, ambassadeur d'Allemagne à Rome, qui est actuellement en congé, retournera sous peu à son poste.

S'il faut en croire la Gazette de l'Allemagne du Nord, rien n'est encore décidé au sujet de la durée du séjour du prince de Bismark à Berlin. Ce fait indique déjà suffisamment que la présence, dans la capitale, du chancelier de l'empire, qui voulait durant toute la saison d'été se soustraire absolument au fardeau des affaires publiques, se rattache aux événements importants qui se sont accomplis à l'étranger.

D'autre part, la Gazette de l'Allemagne du Nord annonce que le séjour du prince de Bismark, à Berlin, pourrait bien se prolonger jusqu'à la fin de la semaine.

Ce journal ajoute que, quoique ce ne soit aucune des questions pendantes qui ait amené le chancelier dans la capitale de l'empire d'Allemagne, sa présence ne peut manquer de contribuer à une entente sur la conduite à tenir, par l'Allemagne, à l'égard de certaines questions importantes, et que, sans doute, il est heureux de voir que son passage ait précisément eu lieu dans un moment où sa présence a une immense valeur.

Chronique militaire.

Tous les officiers de réserve d'infanterie et de cavalerie des corps d'armée dans lesquels il y aura cette année des manœuvres d'automne seront appelés à y prendre part

dans les corps auxquels ils sont affectés. Ils recevront pendant ces 28 jours la solde due à leur grade.

Les médecins, pharmaciens et vétérinaires ne seront pas convoqués.

Des ordres ultérieurs régleront l'époque de l'appel pour l'artillerie et le génie.

Les officiers du service administratif (intendance, campement, habillement, etc.), qui ont à se mettre au courant du travail qui leur sera attribué en cas de mobilisation, seront également appelés, mais par une convocation spéciale.

Les officiers affectés aux dépôts y resteront pour instruire les réservistes qui restent également dans ces dépôts. Ceux qui sont placés à la suite des régiments pour être employés dans le service de l'état-major seront également appelés à faire un stage de 28 jours dans les différents bureaux de l'état-major de leurs corps d'armée, et d'après un tableau qui leur sera donné ultérieurement.

Le ministre de la guerre vient de décider que les militaires retraités pourraient être admis dans les cadres des corps de troupe en qualité de commissionnés, sans pouvoir toutefois cumuler leur solde avec les arrérages de leur pension, qui serait d'ailleurs augmentée en raison de leurs nouveaux services, lorsqu'ils quitteront définitivement l'armée.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Depuis quelque temps, on se préoccupait à Saumur de la réorganisation de la compagnie de Sapeurs-Pompiers. On savait que la ville pouvait compter sur tous les membres de la compagnie actuelle, pourvu que le Conseil accordât à la musique des pompiers les mêmes avantages qu'à la musique municipale, qu'elle la traitât sur le même pied d'égalité.

Ceci paraissait tout simple; mais le Conseil ne l'a pas jugé ainsi et a refusé l'allocation annuelle qu'il vote, avec l'approbation générale du reste, à la société municipale.

En présence de cette attitude, les Sapeurs-Pompiers, officiers et soldats, ont donné hier en masse leur démission.

Les armes et objets d'équipement doivent être remis aujourd'hui à la Mairie.

La compagnie de Pompiers de Saumur a dix-huit années de service. Pendant cette longue existence, nous avons eu maintes fois l'occasion de signaler le zèle, l'intrépidité et le dévouement de chacun de ses membres, et il est juste que nous nous fassions envers eux l'interprète de la reconnaissance de leurs concitoyens, qui les verront avec regret s'éloigner d'un poste où ils se sont toujours distingués.

Nous pensons que l'administration municipale s'occupera immédiatement d'assurer le service des pompes en cas de sinistre: il y va de la sécurité publique.

La Commission de la Musique des Sapeurs-Pompiers informe ses souscripteurs que, malgré la désorganisation de la compagnie, le corps des musiciens ne se dissout pas. Une commission est nommée afin d'étudier et de proposer les voies et moyens pour donner à leur association une organisation de plus en plus forte et qui répondra au vœu général.

MUSIQUE DE L'ÉCOLE MUTUELLE.

Demain dimanche, à 4 heures 1/2 du soir, la musique de l'école mutuelle exécutera, dans le Square du théâtre, les morceaux suivants:

1. Sainte-Cécile, marche..... FAVRE.
2. Cendrillon, fantaisie..... COUTURIER.
3. Désirée, rêdowa..... TILLIARD.
4. Gilberte, schottisch..... TILLIARD.
5. Le Franc-Tireur, pas redoublé. COUTURIER.

Le ministre de l'intérieur vient d'inviter les préfets à faire rechercher dans leurs départements respectifs toutes les armes qui sont et qui doivent demeurer sans emploi, afin que M. le ministre de la guerre puisse en opérer la réintégration dans les magasins de l'Etat.

Nous avons annoncé que le ministère de l'intérieur avait adressé aux préfets une cir-

culaire les priant d'inviter les maires à dresser désormais, pour les faire parvenir à l'autorité militaire, des bulletins de décès où seraient inscrits tous les hommes faisant partie de l'armée, c'est-à-dire tous les hommes de 20 à 40 ans.

Le ministre de la guerre, de son côté, vient de notifier aux généraux ces instructions, dont l'application permettra d'observer les prescriptions de la circulaire du 14 juillet 1873, qui ordonne à la gendarmerie d'aviser les commandants des dépôts de recrutement des décès des hommes de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale.

Dans bien des localités, surtout dans les grands centres, la gendarmerie, malgré tout son zèle, ne pouvait exécuter ces instructions, de telle sorte que des individus continuaient à figurer sur les contrôles.

Le général Berthaut fait remarquer que, grâce à la nouvelle circulaire du ministre de l'intérieur, cet inconvénient ne se produira plus et les états pourront toujours être régulièrement dressés.

Nantes. — Mercredi, a eu lieu, au Champ de Manœuvres du Petit-Port, le Paper Hunt donné par les officiers de la réserve et les sportmen de Nantes, avec le concours de la musique du 6^e et de la fanfare du 35^e.

Le général Espivent de la Villeboisnet, commandant le corps d'armée, le général Féline, M. Hubert-Castex, chef d'état-major, et un grand nombre d'officiers de la garnison étaient présents à la réunion.

Le parcours était dirigé vers la Jonnelière, la Verrière et la Chapelle-sur-Erdre.

Le Mans. — Mercredi dernier, dit l'Union de la Sarthe, on a vu des hommes lançant des numéros du journal la Marseillaise dans les casernes du Mans, par dessus les murs, grilles ou barrières.

Avis sérieux à qui de droit.

Dernières Nouvelles.

Paris, 26 mai, 9 h. 50, matin.

L'Officiel publie le mouvement judiciaire. Les procureurs généraux de Montpellier et Chambéry sont révoqués. Celui de Besançon est nommé conseiller à Caen.

Une grande agitation règne à Constantinople. Il est question de la déchéance du sultan.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Chronique Financière.

Bourse du 25 mai 1877.

Les affaires sont de moins en moins animées, le public refuse de s'engager dans la voie de hausse où le syndicat voudrait le pousser. Le marché, moins travaillé que d'habitude, a été lourd depuis le début jusqu'à la clôture: on avait ouvert au plus haut et l'on finit au plus bas. Dans la dernière partie de la Bourse, il circulait des nouvelles défavorables de Constantinople; une dépêche annonçait l'invasion du Parlement ottoman. L'ouverture s'est faite en reprise de quelques centimes sur les derniers cours d'hier: 69.15 sur le 3 0/0, 104.25 sur le 5 0/0 et 65.35 sur le 5 0/0 italien. L'arrivée des Consolidés anglais, en hausse de 3/16, n'a produit aucun effet. On suspecte la sincérité des mouvements de la cote anglaise. En clôture, on a perdu les cours ronds de 69, 104 et 65: on finit à 68.85 sur le 3 0/0, 103.90 sur le 5 0/0 et 64.85 sur le 5 0/0 italien. Les escomptes ont été réduits à leur plus simple expression. Ils n'ont porté que sur 3,000 francs de 3 0/0 et 2,500 francs de 5 0/0. Il y avait également ralentissement marqué dans les achats des recettes générales, réduits à 15,000 fr. de 3 0/0 et 39,000 francs de 5 0/0. Les fonds d'Etat étrangers et les valeurs diverses avaient un marché encore moins animé que celui de nos rentes, et leurs cours sont restés à peu près stationnaires. Les recettes des anciens réseaux des grandes Compagnies de chemins de fer français ont subi une forte réduction pendant la semaine écoulée du 7 au 15 mai. Les obligations de ces Compagnies étaient beaucoup plus faibles que leurs actions.

(Correspondance universelle.)

VIENT DE PARAÎTRE:

LA VITICULTURE DE L'ANJOU

ARRONDISSEMENT DE SAUMUR

Par Eugène BORIT

Propriétaire-Viticulteur au Vaudelnay-Rillé (Maine-et-Loire).

Prix: 1 fr. 50 cent.

En vente chez MM. E. MILON ET FILS, libraires-éditeurs à Saumur.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 MAI 1877.

| Valeurs au comptant. | | | | Valeurs au comptant. | | | | Valeurs au comptant. | | | |
|----------------------------------|--------|---------|------|---|--------|---------|------|-------------------------|--------|---------|------|
| Dernier cours. | Hausse | Baisse. | | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | |
| 3 % | 69 | 05 | 10 | Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p. | 580 | | 7 50 | Canal de Suez | 635 | | 3 75 |
| 4 1/2 % | 98 | | 50 | Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. | 642 | 50 | | Crédit Mobilier esp. | 432 | 50 | |
| 5 % | 103 | 90 | 23 | Crédit Mobilier | 133 | 75 | | Société autrichienne. | 433 | | 2 50 |
| Obligations du Trésor, t. payé. | 495 | | | Crédit foncier d'Autriche | 552 | 50 | | OBLIGATIONS. | | | |
| Dép. de la Seine, emprunt 1857 | 427 | | 50 | Charentes, 500 fr. l. p. | 230 | | | Orléans | 328 | | |
| Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | 470 | | 1 | Est | 595 | | | Paris-Lyon-Méditerranée | 324 | 50 | |
| 1865, 4 % | 507 | 50 | | Paris-Lyon-Méditerranée | 999 | 75 | 3 75 | Est | 327 | 75 | |
| 1869, 3 % | 373 | 1 | 75 | Midi | 765 | | | Nord | 324 | 50 | |
| 1871, 3 % | 364 | 1 | 50 | Nord | 1260 | | | Ouest | 324 | 50 | |
| 1875, 4 % | 475 | | 2 | Orléans | 1020 | | | Midi | 230 | | |
| 1876, 4 % | 473 | 1 | 75 | Vendée, 500 fr. l. p. | 651 | 25 | 6 25 | Charentes | 144 | | |
| Banque de France | 3185 | | 10 | Compagnie parisienne du Gaz. | 1105 | | 2 50 | Vendée | 144 | | |
| Comptoir d'escompte | 638 | 75 | 3 75 | C. gén. Transatlantique | 375 | | 30 | Canal de Suez | 590 | | |
| Crédit agricole, 200 f. p. | 285 | | | | | | | | | | |
| Crédit Foncier colonial, 300 fr. | 350 | | | | | | | | | | |

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR.
(Service d'hiver, 25 décembre.)**

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

| | | | |
|----------|--------------------|--------|---------|
| 3 heures | 8 minutes du matin | direct | express |
| 6 | 45 | direct | express |
| 9 | 1 | direct | express |
| 1 | 36 | direct | express |
| 4 | 10 | direct | express |
| 7 | 15 | direct | express |
| 10 | 37 | direct | express |

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

| | | | |
|----------|---------------------|--------|---------|
| 3 heures | 20 minutes du matin | direct | express |
| 8 | 21 | direct | express |
| 9 | 40 | direct | express |
| 12 | 40 | direct | express |
| 4 | 44 | direct | express |
| 10 | 48 | direct | express |

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 45.

GRANDS MAGASINS
de Nouveautés.

AU PRINTEMPS

28, RUE DE LA TONNELLE
Saumur.

MM. BIZERAY et LECOMTE ont l'honneur d'informer leur nombreuse et fidèle clientèle du retour de leur second voyage de Paris, avec :

- 1° Plusieurs séries de Tissus et Articles Nouveautés ;
- 2° Une grande quantité d'objets confectionnés de toutes sortes, et notamment les dernières créations de la saison, en **ROBES, MANTEAUX et COSTUMES.**

AVIS.

Notre comptoir des costumes met aussi en vente, au prix de **vingt-neuf francs**, un superbe costume (tissu laine), duquel nous ne donnerons ici aucune description ; nous nous bornerons à dire qu'il serait vendu à son prix réel **cinquante-neuf francs**, et nous ajouterons que cette affirmation ne sera contestée par aucune des Dames qui voudront bien la vérifier.

Les Magasins du PRINTEMPS demandent de suite des OUVRIÈRES pour l'atelier et une BONNE LINGÈRE.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE COULON.

Conformément à l'article 492 du Code de commerce, les créanciers du sieur Louis Coulon, marchand de beurre et d'œufs, demeurant au Pont-Foucharde, commune de Bagnaux, sont invités à remettre leurs titres, accompagnés d'un bordereau sur timbre, dans le délai de vingt jours, augmenté d'un jour par cinq myriamètres de distance, soit à M. Maubert, expert-comptable à Saumur, syndic définitif de ladite faillite, soit au greffe du tribunal, contre récépissé.
La vérification des créances aura lieu, le mardi 19 juin 1877, à midi, en la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur.
Le greffier,
L. BONNEAU.
(288)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Un hectare 10 ares 17 centiares de vigne et terre, sis au Clos-Bonnet, commune de Saumur, portés au cadastre section D, numéro 709.
S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 3,
Composée de cave, rez-de-chaussée, entresol, premier et deuxième étages, et greniers.
S'adresser, pour traiter, à M^e MÉHOUS, notaire. (282)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

1° UNE MAISON, propre au commerce, avec magasins et grande cour, située à Saumur, rue Daillé, n° 13, occupée par M. Mocard, négociant en cuirs ;
2° UNE AUTRE MAISON, située à Saumur, à l'angle de la rue de la Fidélité et de la rue Daillé, portant le n° 15.
S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE
MAISON NEUVE
AVEC JARDIN.**

Située rue d'Alsace et habitée par M. Pascal.
S'adresser, pour visiter, de midi à quatre heures. (206)

A VENDRE

Une petite maison et 27 ares 50 centiares de vigne y attenants, situés au Champ-Galineau, près Saumur.
S'adresser à M. ROSSIGNOL, rue de la Tonnelle. (290)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1877.
UNE MAISON
Sise à Saumur, rue du Palais-de-Justice, 5.
S'adresser à M. NANCEUX, quai de Limoges, 66. (291)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1878.
UNE MAISON
Située rue de Fenet, n° 58.
Cette maison, avec four et magasins pour boulangerie, peut être appropriée à toute espèce d'industrie.
S'adresser à M. Frédéric LEBOUX, place du Chardonnet. (153)

**MAISON
NOUVELLEMENT RESTAURÉE**

Avec Jardin, Écurie et Remise,
A LOUER PRÉSENTEMENT
Impasse du Pavillon.
S'adresser rue du Pavillon, 11, chez M^{lle} Clémentine DERFEUIL.

A VENDRE

UN JOLI PETIT JARDIN
Avec servitudes.
Situé route de Varrains.
S'adresser à M. MATHIEU, employé à la mairie. (215)

A LOUER DE SUITE

Pour 220 fr. par an.
MAISON SEULE
Grand'Rue, 48.
S'adresser au locataire actuel.

**A VENDRE
D'OCCASION,**

LE THÉÂTRE DE LA POUPÉE MODÈLE, avec plusieurs décors en bon état.
S'adresser au bureau du journal.

M. PIERRE OLLIVIER, demeurant à Bagnaux, prévient le public qu'à dater de ce jour, il ne paiera plus les dettes contractées par sa femme, JULIE PAPOT. (273)

M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

ON DEMANDE un cocher avec une femme de chambre ou une cuisinière.
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un garçon d'office au GRAND CAFÉ DE L'UNION. (287)

AVIS. M. SCIPION, 44, quai Joinville, à Trouville-sur-Mer, vend des vins, des spiritueux. Remise 2 % à trois mois, ou au comptant il rend l'argent, de sorte que l'acheteur a des marchandises **Pour RIEN.**

ON DEMANDE DES AGENTS. — Réponse franco avec timbre ou non franco sans timbre. (268)

M. RIELLANT

ET SA FILLE
Chirurgien et Mécanicien
Dentiste,
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,
Maison Beurois,
Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.
Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

MALADIES CHRONIQUES

Vices du sang, Cancers de toute nature, Epilepsie, Ulcères, Goutte, Asthmes, Catarrhes, Rhumatismes, Toux, Maladies de la peau, de la poitrine, de l'estomac, du cœur, du foie et des voies urinaires.

On ne paie les honoraires qu'après la guérison. Telle est la garantie donnée par le D^r ROBBE, médecin homéopathe, 80, rue d'Amsterdam, à Paris. Consultation de 3 à 5 heures. Par correspondance affranchie. (90)

CONCOURS RÉGIONAL D'ANGERS et EXPOSITIONS

A cette occasion
LES VASTES MAGASINS

DU
PALAIS DES MARCHANDS

Viennent de renouveler entièrement
TOUS LEURS ASSORTIMENTS

DE
NOUVEAUTÉS ET CONFECTION

(Dépôt de CHALES DES INDES de la Société Franco-Anglaise pour tout l'Ouest.)

L'OUEST

Siège social : rue Mondésir, 12 bis,
NANTES

COMPAGNIE D'ASSURANCES

A PRIMES FIXES
Contre l'Incendie, la Foudre, l'Explosion du Gaz
et des Appareils à Vapeur.

Directeur divisionnaire, à SAUMUR, M. COTTAREL
43, rue de Bordeaux.

FABRIQUE DE TREILLAGES EN TOUS GENRES.

FANT

9, rue Saint-Nicolas, à Saumur.

Volières, Poulaiers, Faisanderies, Espaliers, Tambours à pois, Beilles pour jardins, Entourages de tombes, Grillages pour vitraux, Cribles.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.